



# Ghlin-Nouvelles

SAINT-MARTIN (GHLIN), CLOCHER DE L'UNITÉ PASTORALE DE MONS

Du 17 juillet au 13 août 2022

38<sup>ème</sup> année n° 10

## Pourquoi faisons-nous le signe de croix ?

Source : aleteia.org

*Une question à laquelle tout catholique doit savoir répondre.*

« C'est la Croix qui féconde l'Église, illumine les peuples, garde le désert, ouvre le paradis ». (Proclus de Constantinople, évêque.)

La première chose que nos parents catholiques nous apprennent à faire, c'est le signe de croix. L'une des plus belles marques de notre religion ; le geste qui commence et termine nos prières, particulières ou collectives. Un signe extérieur qui « nous tourne vers Dieu ».

### Références bibliques

Sa référence est biblique. Dans le livre d'Ezéchiel (9, 3-4), il en fait mention : « Passe à travers la ville, à travers Jérusalem, et marque d'une croix au front ceux qui gémissent et qui se lamentent sur toutes les abominations qu'on y commet ».

Cette croix dessine un Tav (tau grec, notre T), dernière lettre de l'alphabet hébreu, en forme de croix. Ceux qui en sont marqués appartiennent au Seigneur, une partie sacrée et intouchable. Dans l'Apocalypse (7,3) nous trouvons aussi : « Ne faites pas de mal à la terre, ni à la mer, ni aux arbres, avant que nous ayons marqué du sceau le front des serviteurs de notre Dieu. » Dans les deux textes, la marque sur le front signifiait le Salut sans lequel l'homme ne serait pas sauvé.

En l'an 211, Tertullien (+220) écrivait : « S'agit-il de nous mettre en voyage et de changer de lieu, d'entrer ou de sortir, de nous habiller, de nous chausser, de descendre au bain, de nous mettre à table, de prendre de la lumière, de nous asseoir, ou d'entrer au lit, quelque chose que nous fassions, nous marquons nos fronts du signe de la croix » (De corona militis 3). Quand Tertullien écrivit ce passage, faire le signe de la croix était donc une coutume déjà ancienne.

### Nombreux sont les textes bibliques, qui louent et exaltent la Croix du Christ :

Mt 10, 38 : « Celui qui ne prend pas sa croix et ne me suit pas n'est pas digne de moi. » (Cf. Mc 8, 34 ; Lc 9, 23 ; 14, 27).

Mt 16, 24 : « Jésus dit à ses disciples : Si quelqu'un veut marcher à ma suite, qu'il renonce à lui-même, qu'il prenne sa croix et qu'il me suive ».

Gal 2, 19 : « Par la Loi, je suis mort à la Loi afin de vivre pour Dieu ; avec le Christ, je suis crucifié ».

Gal 6, 14 : « Mais pour moi, que la croix de notre Seigneur Jésus Christ reste ma seule fierté. Par elle, le monde est crucifié pour moi, et moi pour le monde ».

### Le signe de la croix est puissance de Dieu

Saint Hippolyte de Rome (+235) dit encore, décrivant les pratiques des chrétiens du II<sup>e</sup> siècle : « Efforce-toi en tous temps de te signer dignement le front, car c'est le signe connu et éprouvé de la passion contre le diable, si tu le fais avec foi et non pour te faire voir des hommes, mais en l'opposant avec science comme un bouclier. En nous signant le front et les yeux avec la main, écartons celui qui essaie de nous exterminer. » (La Tradition apostolique 42).

Saint Paul exalte la Sainte Croix : « Le langage de la Croix est folie pour ceux qui vont à leur perte, mais pour ceux qui vont vers leur Salut, pour nous, il est puissance de Dieu ». (1 Cor 1, 18).

Nous pouvons et devons toujours faire le signe de la Croix quand nous allons prier, parler avec Dieu, demander sa protection. En passant dans une église, ou un autre lieu sacré, nous pouvons faire le signe de croix, et bien fait, pour demander à Dieu sa protection. L'important est l'intention de prier, « se tourner vers Dieu ». Le signe de la Croix est par lui-même une prière. L'important est de le faire avec dévotion, et pas comme une superstition.

Devant le Saint-Sacrement, on peut faire le signe de la Croix, mais ce n'est pas obligatoire ; en revanche, oui une genuflexion. Il n'est pas non plus nécessaire de faire un signe de croix pour recevoir la sainte communion, car nous l'avons fait au début de la célébration.

Note : il convient de se rappeler que, le 14 de septembre, l'Église célèbre la fête de l'Exaltation de la Sainte Croix.

« ... depuis ce jour jusqu'à maintenant, la Croix est glorifiée ; c'est la Croix, en effet, qui maintenant encore consacre les rois, pare les prêtres, garde les vierges, affermit les ascètes, resserre les liens des époux, fortifie les veuves. C'est la Croix qui féconde l'Église, illumine les peuples, garde le désert, ouvre le paradis... » (Proclus de Constantinople, évêque (c. 390-446) – Sermon pour le Dimanche des Rameaux).

**MESSES DOMINICALES ET FÊTES**



« Heureux ceux qui ont entendu  
la Parole  
dans un cœur bon et généreux,  
qui la retiennent et portent du fruit  
par leur persévérance. »

**DIMANCHE 17 JUILLET :**  
**16<sup>ÈME</sup> DIMANCHE**

EVANGILE DE JÉSUS CHRIST SELON SAINT LUC 10, 38-42  
À 9h30, messe.



« Vous avez reçu un Esprit  
qui fait de vous des fils ;  
c'est en lui que nous crions  
« Abba », Père. »

**DIMANCHE 24 JUILLET :**  
**17<sup>ÈME</sup> DIMANCHE**

EVANGILE DE JÉSUS CHRIST SELON SAINT LUC 11, 1-13  
À 9h30, messe.



« Heureux les pauvres de cœur,  
car le royaume des Cieux  
est à eux !. »

**DIMANCHE 31 JUILLET :**  
**18<sup>ÈME</sup> DIMANCHE**

EVANGILE DE JÉSUS CHRIST SELON SAINT LUC 12, 13-21  
À 9h30, messe pour Anne-Marie Lenoir.



« Veillez, tenez-vous prêts :  
c'est à l'heure où vous n'y pensez pas  
que le Fils de l'homme viendra. »

**DIMANCHE 7 AOÛT :**  
**19<sup>ÈME</sup> DIMANCHE**

EVANGILE DE JÉSUS CHRIST SELON SAINT LUC 12, 32-48  
À 9h30, messe.

**NEUVAINES À LA CHAPELLE DU MOULINEAU**

Du 7 au 14 août à 18h30.



« Mes brebis écoutent ma voix,  
dit le Seigneur ;  
moi, je les connais,  
et elles me suivent. »

**DIMANCHE 14 AOÛT :**  
**20<sup>ÈME</sup> DIMANCHE**

EVANGILE DE JÉSUS CHRIST SELON SAINT LUC 12, 49-53  
À 9h30, messe.

**LE PÈRE A APPELÉ DANS SA DEMEURE**

- Yvonne Colmant, veuve de Michel Deroche, décédée à l'âge de 96 ans.
- Jean-Claude Bette, décédé à l'âge de 72 ans.

**NOS DÉFUNTS RECOMMANDÉS DU MOIS :**

Madeleine Tis, Michel Mambourg, Bernard Porson.

**UNITÉ PASTORALE DE MONS**

**HORAIRE DES MESSES DOMINICALES**

**Samedi**

- À 18h : Saint-Nicolas, Saint-Martin à Hyon.

**Dimanche**

- À 8h : Notre-Dame de Messines,
- À 9h30 : Notre-Dame de Messines, Saint-Martin (Hyon & Ghlin)
- À 11h : Sainte-Waudru, Sacré-Cœur & Notre-Dame d'Épinlieu.
- À 18h : Sainte-Elisabeth.

**ACCUEIL PASTORAL**

**À LA COLLÉGIALE SAINTE-WAUDRU**

Chaque samedi un prêtre est à votre écoute de 15h30 à 16h30. Possibilité de vivre le sacrement de la Réconciliation.

- 16 juillet : abbé Fernand De Lange
- 23 juillet : abbé Jean-Marie Moreau
- 30 juillet : abbé André Minet
- 6 août : abbé Jérôme Pululu
- 13 août : abbé Pierre Kungi

**COLLÉGIALE SAINTE-WAUDRU**

**Te Deum** à l'occasion de la Fête Nationale le jeudi 21 juillet à 11h.

Cordiale invitation à tous.

**UNITÉ PASTORALE DE MONS**

**CÉLÉBRATIONS DU WEEK-END  
DE L'ASSOMPTION**

**Samedi 13 août :**

- À 18h : Saint-Nicolas, Saint-Martin à Hyon.

**Dimanche 14 août :**

- À 8h : Notre-Dame de Messines,
- À 9h30 : Notre-Dame de Messines, Saint-Martin à Ghlin.
- À 11h : Sainte-Waudru, Épinlieu, Sacré-Cœur.
- **À 18h : Assomption à :** Sainte-Elisabeth, Saint-Nicolas, Hyon

**Lundi 15 août : Assomption**

- À 8h : Messines.
- À 9h30 : Messines, Ghlin (Procession suivie de la messe à la chapelle du Moulineau)
- À 11h : Sainte-Waudru, Sacré-Cœur, Épinlieu.
- À 18h : Sainte-Elisabeth

**LES COLLÉGIADES**

**(30<sup>ÈME</sup> ÉDITION 1993-2022)**

MONS-COLLÉGIALE SAINTE-WAUDRU  
CHAQUE DIMANCHE DE JUILLET À 18H.

**Programme:**

- 17 juillet : Guillaume Houcke, contre-ténor et Benoit Lebeau, titulaire des orgues de la collégiale.
- 24 juillet : Marie-Agnès Grall-Menet, titulaire des orgues de l'église Saint-Nicolas du Charbonnet à Paris.
- 31 juillet : Valentine Dubrux, clarinettiste et Bernard Carlier, titulaire des orgues de la collégiale.

**Infos & réservations :**

1, Place du Chapitre—7000 Mons / 065 84 46 94  
mail : [collegiades@waudru.be](mailto:collegiades@waudru.be)  
Facebook : @collegiades / Web : [www.waudru.be](http://www.waudru.be)

**Tarif :**

Adultes : 12 euros  
Etudiants : (< 24 ans) : 5 euros  
Moins de 12 ans : gratuit

**ASSOMPTION 2022 MOULINEAU**

**Dimanche 14 août :**

Devant la chapelle :

- À partir de 14h, marche des chapelles.
- À 19h30 : Concert par la Société des Fanfares de Ghlin. Direction : Rony Carpentier.
- À 20h30 : Discours d'ouverture.
- À 20h45 : Danses folkloriques par le groupe « Sans Souci » de Lens.
- À 21h45 : Départ de la procession aux flambeaux.
- À 23h : Arrivée de la procession à l'église.

**Lundi 15 août :**

Face à l'église à 9h45 : Appel des groupes et départ de la procession historico-religieuse.

- À 11h15 : arrivée de la procession à la chapelle de N.D. du Moulineau.
- À 11h30 : Messe en plein air.

Dès 13h, Dîner des Pèlerins à la salle des fêtes organisé par l'ASBL Les Amis de Notre-Dame du Moulineau à la rue de Bousies 1

Envoyer vos candidatures à Isabelle Sturbaut :  
[costumes@chapelle-moulineau.be](mailto:costumes@chapelle-moulineau.be)

Dates des essayages (rue de Bousies, 1a à Ghlin - ancienne mutuelle) le samedi 30 juillet de 14h à 16h et le jeudi 04 août de 16h30 à 18h.

**DINER DES PÈLERINS**

Le lundi 15 août 2022 à partir de 13h  
en la salle des fêtes Sainte-Barbe  
Rue de Bousies - 7011 Ghlin

**Réservation avant le 1<sup>er</sup> août auprès de :**

- M. Lucien Pourbaix, rue Bonaert, 1, 065 33 54 24 ou 0477 66 43 45
- Mme Martine Boitte, rue d'Herchies, 70 mail: [boitemartine@hotmail.com](mailto:boitemartine@hotmail.com)

**Paiement vaut réservation**

au compte

n° **BE36 7995 5383 9181**

les Amis de Notre Dame du Moulineau  
(mentionner l'entrée et le plat choisi)

**Entrée (au choix):**

- Mini buffet sur assiette (saumon belle-vue, tomate crevettes, œuf mimosa et gambas.
- Melon et son jambon de Parme.

**Potage :** Crème de cresson.

**Plat Principal (au choix) :**

- Ballotine de volaille farcie aux abricots.
- Ballotine de volaille nature.

Accompagnée de pommes de terre Sarladaises et de 2 légumes chauds.

Sauces aux choix : au porto, au poivre ou crème.

Buffet de desserts à votre disposition  
Café offert

**Prix du menu :**

Adulte : 32 €, enfants (-de 12 ans): 17 €

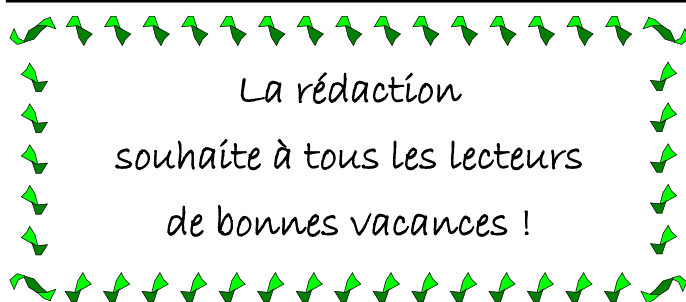


A la mémoire de **LODDO FABRICE**  
dit « Petit Maurice »

15 février 1981 - 5 août 2004

Fabrice, 18 ans déjà que nous vivons avec cette absence. Chaque jour est souffrance, ton souvenir sera éternellement dans nos cœurs à tout jamais.

*Océane, Maman, Cynthia, Christopher, Donovan, Estéban, Fabian, Gaëlle, Anaïs et toute la famille.*



La rédaction

souhaite à tous les lecteurs

de bonnes vacances !

## EN CAS D'URGENCE

- Ambulance-Pompiers : 112
- Police fédérale : 101
- Médecin de garde : 1733
- Pharmacie de garde : 090399000
- Dentiste de garde : 100
- Ecoute enfants : 103
- Croix-Rouge : 105
- Télé accueil : 107
- Child Focus : 116 000
- Centre antipoisons : 070 245 245
- Infor-drogues : 02 227 52 52

## Centres hospitaliers

- St-Joseph Mons-Warquignies : 065 38 55 11
- Ambroise Paré : 065 41 40 00

## Centres hospitaliers Epicura

- Baudour, Boussu, Hornu & Frameries : 078 15 01 70

## GHLIN-NOUVELLES

Si vous **voulez recevoir** ou **ne plus recevoir** le journal paroissial « Ghlin-Nouvelles » au format numérique (.pdf), envoyez-nous votre demande à cette adresse : **ghlin.nouvelles@gmail.com**

## NOUS AVONS BESOIN DE VOUS...



Pendant l'année écoulée, vous avez reçu gratuitement le journal Ghlin-Nouvelles soit via mailing ou en venant le chercher sur la table de l'église. Nous espérons qu'il vous a

été utile.

Pour continuer à le produire et à vous tenir informé de la vie paroissiale de notre village et de notre unité pastorale, votre aide financière nous serez très utile.

Vous avez la possibilité d'apporter votre contribution soit :

- En versant votre don sur le compte **BE15 8333 4063 1530** du journal avec comme mention « Don journal ».
- En mettant votre don dans une enveloppe que vous pouvez glisser anonymement dans la boîte aux lettres de la Cure au 31, Place de Ghlin.

**Merci pour votre générosité !**



Pensez à visiter le site de notre Unité Pastorale  
**www.paroisse-mons.be**



## MESSES RADIO-TV

### Radio

Les messes Radio sont diffusées tous les dimanches et solennités de 11h à 12h sur La Première. Vous pouvez les réécouter sur [www.cathobel.be/messes/messes-radio-reecouter/](http://www.cathobel.be/messes/messes-radio-reecouter/)

- Du 19 juin au 31 juillet, les messes radio seront diffusées depuis Marche-en-Famenne (Diocèse de Namur). Du 7 août au 18 septembre, elles le seront depuis l'UP d'Enghien-Silly.

### TV

Les messes télévisées sont diffusées chaque dimanche à 11h sur France 2. Les messes des 12 et 19 juin seront également retransmises sur la RTBF (La Une).

- Le dimanche 17 juillet depuis le centre spirituel jésuite de Penboc'h à Arradon (France, 56). En cas d'intempérie, la messe aura lieu à la chapelle Saint-Joseph. Président : P. Olivier Barreau, supérieur de la communauté jésuite de l'ouest ; prédicateur : Fr. Camille de Belloy, dominicain.
- Le dimanche 24 juillet depuis Lac d'Osséja à Osséja (France, 66). En cas d'intempérie, la messe aura lieu à l'église Sainte-Eugénie de Saillagouse. Président : P. Christian Murillo Henric, recteur ; prédicateur : P. Denis Ledogar, assomptionniste.
- Le dimanche 31 juillet depuis la Cour intérieure de la Chartreuse à Molsheim (France, 67). En cas d'intempérie, la messe aura lieu à l'église des jésuites. Président : P. Jauffrey Walter, curé ; prédicateur : Fr. Yves Combeau, dominicain.
- Le dimanche 7 août depuis la Basilique Saint-Just à Valcabrière (France, 31). Président : P. Hervé Gaignard, vicaire général du diocèse de Toulouse ; prédicateur : P. Benoît Dubigeon, franciscain.
- Le dimanche 14 août depuis l'église Notre-Dame-de-l'Assomption à Etretat (France, 76). Président : P. Didier Roquigny, curé ; prédicateur : Fr. Franck Dubois, dominicain.

*Éditeur responsable : Abbé André Minet,*

*Place de Ghlin, 31 à 7011 Ghlin. Tél. & Fax : 065/33 55 32.*

*E-mail : ghlin.nouvelles@gmail.com*

*Compte : Paroisse de Ghlin : IBAN : BE15 8333 4063 1530*

*Numéro clôturé le 11 juillet 2022.*

*Le n° 11 sera clôturé le 8 août 2022*

*pour la période du 14 août au 3 septembre 2022.*